



## TERMES DE REFERENCE

### Evaluation externe du projet EL@N

Modernisation de l'enseignement des langues dans les centres de langues  
des universités algériennes (EL@N)

No. du projet: 610361-EPP-1-2019-1-DZ-EPPKA2-CBHE-JP

#### 1. Contexte

Le projet EL@N est un projet national conjoint, financé dans le cadre du programme européen Erasmus+, Action Clé 2, Capacity Building in the field of Higher Education (CBHE). Ce projet vise la promotion du plurilinguisme et du dialogue interculturel via une modernisation des pratiques d'enseignement au niveau des Centres d'enseignement intensif des langues (CEILs). Il s'agit de renforcer les compétences d'une part, du personnel des CEILs à tous les niveaux (enseignant, technique et administratif), et d'autre part, le développement des compétences linguistiques et interculturelles des apprenants. EL@N vise à promouvoir un enseignement des langues de qualité en adoptant une approche intégrée, inclusive, flexible, innovante et basée sur les technologies d'information et de communication (TIC).

Le projet EL@N se déroule sur 3 ans, du 15 novembre 2019 au 14 novembre 2022.

Le projet vise plus particulièrement à :

- Mettre en place une plateforme numérique mutualiste et collaborative au niveau des CEILs du consortium ;
- Soutenir l'internationalisation des universités algériennes en accompagnant les mobilités sortantes et entrantes dans le cadre notamment des programmes Erasmus+ par une offre d'apprentissage linguistique via la plateforme ;
- Contribuer à une meilleure adaptation des jeunes diplômés universitaires au marché du travail et aux attentes du secteur socio-économique, et favoriser leur employabilité en les dotant de compétence linguistiques, interculturelles et communicatives ;
- Assurer l'harmonisation des contenus et des attestations délivrées par les CEILs;
- Acquérir une expertise en e-learning et nouvelles approches pédagogiques avec le support des universités des pays programmes.

#### Le Consortium du projet :

- Université Abou-Bekr Belkaid de Tlemcen (Coordinateur)
- Université Kasdi Merbah de Ouargla
- Université Mohamed Khider de Biskra
- Université 8 Mai 1945 de Guelma
- Université Abderrahmane Mira de Béjaia
- Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf
- Université de Rome « La Sapienza », Italie
- Université de Saint-Jacques-de-Compostelle, Espagne



- Université Polytechnique Hauts-de-France, France
- Université d'Istanbul, Turquie

## 2. Objectifs et Principaux axes de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation externe est de s'assurer que la mise en oeuvre du projet est réalisée d'une manière adéquate. Il s'agit notamment ainsi d'évaluer l'implémentation générale du projet et son état d'avancement ainsi que l'atteinte des objectifs et des résultats prévus. Les rapports d'évaluation externe d'une part, synthétiseront les progrès réalisés dans le cadre des lots d'activités initialement prévus, et d'autre part, évalueront l'impact du projet ainsi que la qualité des résultats obtenus. De plus, les rapports fourniront des recommandations pour assurer la pérennité des résultats du projet et un impact à long terme. Sur la base d'une approche participative, les résultats de l'évaluation seront partagés et discutés au sein du Consortium du projet lors de ses réunions.

L'évaluation externe portera sur les éléments suivants :

- Atteinte des objectifs fixés et amélioration continue ;
- Qualité du partenariat ;
- Impacts du projet au niveau individuel et institutionnel ;
- Efficacité et impact des activités du projet ;
- Identification des risques et mesures de maîtrise ;
- Bonnes pratiques dans le cadre du projet ;
- Durabilité des résultats du projet.

L'expert externe sera responsable de :

- L'évaluation des indicateurs de qualité pertinents et des procédures de suivi ;
- La collecte de données et leur analyse ;
- Assurer l'évaluation, la coordination des travaux, les réunions d'ouverture et de clôture des travaux d'évaluation, le suivi des éventuels écarts et l'élaboration du rapport final de l'évaluation incluant les recommandations qui s'imposent ;
- Vérification de l'existence de la documentation et de son application ;
- La coopération avec la Cellule Qualité du projet et l'intégration des résultats ;
- L'évaluation du processus d'identification et gestion des risques.

## 3. Contenu de l'évaluation et livrables

Les livrables de l'évaluation externe devra inclure:

- Présentations Powerpoint relatives aux premières conclusions et appréciations lors de réunions du Consortium, les dates de ces réunions seront déterminées à une date ultérieure ;
- Rapport final d'évaluation à la fin du projet (mois 36 sauf extension) ;
- Commentaires et explications sur demande par le Consortium d'EL@N ;
- Rapports de mission sur les visites effectuées aux universités partenaires.

## 4. Durée du contrat

- Date de début de la mission : Dès sélection.
- Date de fin de la mission : 14 Novembre 2022 ou à la fin du projet (dans le cas d'une extension du projet).



## 5. Procédure de candidature

Les offres devraient inclure obligatoirement :

- Un CV de l'expert ainsi que les membres du personnel de soutien qui participeront directement aux activités d'évaluation le cas échéant ;
- Des pièces justificatives appuyant le CV du candidat : expérience/ compétence professionnelle / expertise, etc. (Exp. : Diplômes, certificats, attestations, etc.) ;
- Déclaration de disponibilité ;
- Déclaration d'impartialité et de confidentialité ;
- Projets de référence ;
- Une note conceptuelle avec un projet de méthodologie proposée pour l'évaluation (2 pages maximum) ;
- Offre financière détaillée.

Les propositions doivent être rédigées en français. Tout dossier incomplet ne sera pas évalué.

Pour des raisons de neutralité, le candidat ne pourra pas appartenir à une des universités membres du projet.

## 6. Critères de sélection

Les candidat(e)s doivent répondre aux conditions suivantes :

- Un diplôme de l'enseignement supérieur ;
- Avoir des connaissances approfondies du système d'enseignement supérieur ;
- Avoir une solide expérience en matière d'assurance qualité ;
- Avoir des connaissances dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- Avoir déjà participé à des évaluations externes ;
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue française ;
- Capacité de planifier et d'organiser une évaluation ;
- Capacité de conduire une équipe ;
- Capacité de prévenir et résoudre les conflits ;
- Capacité de prise de décision ;
- Capacité de synthèse.
- Connaissances supplémentaires dans le management des systèmes. Expérience minimale de trois (03) années dans le management des systèmes. Maîtrise des avérées des méthodes d'audit.

Les critères pour la sélection des candidatures sont :

- Offre financière : 30% ;
- Expérience professionnelle et projets de référence : 40% ;
- Conformité avec les termes de référence : 30%.

Les candidats seront sélectionnés sur la base des critères précités et le contrat sera octroyé à l'offre présentant le meilleur rapport qualité/prix.

Le choix de l'expert se fera par une commission *ad hoc* et sera contracté par l'Université de Tlemcen.



## **7. Budget**

Un budget maximal de 10.000 euros a été alloué à cette activité d'évaluation. Il est à noter que les frais de voyage et de séjour pour la participation aux réunions devant avoir lieu dans le cadre de l'évaluation externe du projet seront couverts par ce budget.

## **8. Forme du contrat**

Les biens ou services exigés par le projet EL@N à la suite de l'appel doivent être conformes aux conditions contractuelles de ces termes de références. Le projet est coordonné par l'Université Abou-Bekr Belkaid de Tlemcen. Les termes et conditions sont ceux de l'organisation susmentionnée.

## **9. Contact : Coordinateur Université Abou-Bekr Belkaid de Tlemcen**

Pr. HAMZA CHERIF Ali : [vrex@univ-tlemcen.dz](mailto:vrex@univ-tlemcen.dz)

Le dernier délai de réception des dossiers est fixé au 03/11/2021.

Objet du courriel : Candidature : Evaluation externe du projet EL@N – nom/prénom.

## **10. Protection des données**

Dans le cadre de la réalisation de l'évaluation de ce projet, le contractant doit respecter les règles de confidentialité suivantes :

- Toutes les données relatives à ce projet sont confidentielles.
- L'information n'est accessible qu'à ceux dont l'accès est autorisé.
- Le coordinateur autorise au contractant, à répertorier les données dans des supports papiers ou électroniques ayant pour but la réalisation des activités qui lui sont confiées. Toutefois, le coordinateur ne donne aucun droit au contractant l'utilisation, la divulgation ou la publication des données ou des résultats obtenus dans le cadre de son activité.